L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 14 JUILLET 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, No. 3?, rue de Chartres.
… OFFICIEL de l'Etat, du Conseil … du Conseil de la Première … et de la Commission de …

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 14 JUILLET.

SITUATION FINANCIERE DE LA 3ME MUNICIPALITE.

… venons de parcourir le rapport du comité des finances de la 3e municipalité. C'est un document remarquable par sa netteté et sa franchise. La situation n'y est pas le moins du monde dissimulée; au contraire, le comité n'a rien … cacher … que la législature intervint … cesser un ordre de choses qui ne peut … qu'à la banqueroute.

Au 1er juillet 1851, la dette totale de la 3e municipalité s'élevait à $1,276,100—35, dont la … consiste en bons obtenus par l'Etat, et … d'une faible valeur … bons échus, en reçus, en billets à ordre, en mandats à … obtenus contre la municipalité … diverses pour le paiement … La quotité de la 3e … dans l'ancienne dette de la ville … comprise.

Les travaux ordonnés par la municipalité … en outre un paiement de $48,072— … presque tous abandonnés et que quelques uns même n'ont pas été … le contrat passé avec les adjudicataires … être facilement résilié.

Les dépenses de la municipalité, telles qu'elles … au budget de cette année, s'élèvent à $… 807, soit $58,433 pour le semestre … de décembre prochain. Le … les dépenses de $31,480 par … pas faire davantage sans causer … à l'administration et … à payer.

Du 1er juillet 1851 au 1er janvier 1852, le … recettes peut être estimé à $60,774 … recette de l'année qui commencera au … janvier prochain sera probablement de …

La municipalité aura à faire face au mois de … 1852 à $395,757—61 de dettes échues. … l'époque précitée, il ne sera entré … que $60,774—51. Il y aura donc … de $335,012. Pour combler ce … à peine si une taxe de 4 pour cent … foncières serait suffisante, … propriétaires d'immeubles … et n'auraient d'autre refuge que la …

… dans son intégralité est donc … borner à en servir les intérêts … tout ce que demandent … de la municipalité. La législature … service à la ville si … capital de sa dette. … alors, au moyen d'une … l'intérêt de sa quote-part et … même temps une partie du principal … serait également … donnait que les municipalités se … pour leurs dépenses, au revenu propre … aux travaux … une mise de … courantes, ils … spéciale sur l'opportunité … de la municipalité … prononcer. La … rétablirait certainement l'ordre dans l'administration municipale.

Quant à la 3e municipalité sa dette proprement dite, … des dépenses figurant au budget, sera d'environ $800,000. L'intérêt … pour cent sur ce capital est de … la valeur estimative des … municipalité est de huit millions … annuelle de 1 pour cent donnerait … $56,000 serviraient à payer … environ 22,000 à acquitter …

… satisfaisante à la situation, … soit de nature à faire renaître la … prospérité de la corporation.

NOUVELLES D'EUROPE.

… européens, apportés par le … nous ont été transmis samedi. Les dernières dates de Paris sont du … et de Liverpool du 21 juin. On trouvera … que nous empruntons … la semaine européenne.

… —Le grand jury ayant … a déclaré, … pour s'être battu en duel … aux lois de l'Etat, et les quatre … au combat, savoir: MM. … Bell, Edward Bouligny, Victor Kerr … H. Maddox.

… DE PONTCHARTRAIN.—La direction du chemin de fer de Pontchartrain … que désormais un convoi partira … 2 heures pour transporter au … C'est une excellente …

… A CUBA.—M. Samuel A. … directeur de la ligne télégraphique … Nouvelle Orléans, est parti … du steamer Cherokee pour la … dans cette dernière ville … lignes télégraphiques qui … les districts les plus populeux … importans de Cuba. Le capitaine général de l'île lui a fait, nous assure-t-on, des offres très avantageuses.

LE GENERAL SCOTT—On avait accusé le général Scott d'hostilité envers les lois du compromis … pendant la dernière session du … Nous apprenons par le Herald de New-York que le général Scott a repoussé publiquement cette accusation et qu'il s'est nettement … en faveur des mesures de conciliation … par les chambres nationales.

… NAVIRE—Nous trouvons dans … de Boston des détails sur l'incendie du navire Sallie Fearn, capitaine Charles … Ce bâtiment parti de la Nouvelle-Orléans … avec un chargement de … coton et de $120,000 en or américain … des passes du Sud-Ouest le … Le 28 le temps devint mauvais et la … navire. Les dégats faits à la … furent bientôt réparés et le capitaine … assuré que la cargaison n'avait pas … de nouveau orienter les … on vit sortir de la fumée … De nouvelles perquisitions … aucun résultat, mais la fumée augmentant … évident que le feu avait pris … Le capitaine apercevant une … petite distance hissa son pavillon de … fut bientôt accosté par le navire … capitaine Brown, parti de la … pour St Pétersbourg. Le patron du … convaincu que toute tentative … le bâtiment serait inutile, se … heures d'un travail opiniâtre … avec son équipage sur le … une heure après le Sallie Fearn … masse enflammée et disparaissait …

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

… vient d'être acquise … railway en ro la Nouvelle Orléans … Voici la lettre que l'honorable Henry Clay vient d'adresser à ce sujet à M. …

ASHLAND, 27 juin 1851.

Monsieur,

… lettre du 12 courant ainsi qu'une … sur l'établissement d'un chemin de fer … Nouvelle Orléans et les Opelousas … avec un plaisir extrême … doit ou non pousser jusqu'à … comme vous en suggérez l'idée, … communication ne peut manquer de … grands avantages à la Nouvelle-Orléans … même d'avoir reçu votre rapport, j'ai … exprimé l'opinion que d'… chemins de fer que l'on pourrait songer de … à la Nouvelle Orléans, aucun ne serait … avantageux pour elle au point de vue commercial … que celui dont il est question plus haut. Je … que le projet se réalise, et que l'honneur d'y … concours s'attache en grande partie à votre …

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
votre obéissant serviteur, H. CLAY

A M. B. B. Payne.

R… HONGROIS—Le navire Monmouth, … réfugiés hongrois, est arrivé à New-York le 5 courant, du Havre.

PHILADELPHIE—Le steamer transatlantique City of Glasgow est arrivé le 5 de ce mois à Philadelphie venant de Liverpool.

CHRONIQUE LOCALE.

FATAL ACCIDENT—Une jeune irlandaise nommée Ann … est tombée samedi dernier du troisième étage de la maison de M. Robinson, située sur la rue du Canal; cette jeune fille était occupée au moment de sa chute à laver l'extérieur de la fenêtre. L'état de ses blessures inspire des craintes sérieuses.

L'esclave Alexandre appartenant à M. Walker, a été arrêté samedi dernier dans la Seconde Municipalité, sous la prévention d'avoir dangereusement blessé d'un coup pistolet, une fille de couleur nommée Camilla. Au moment de son arrestation, cet esclave avait en sa possession une paire de pistolets.

T. Ewight accusé du meurtre de Chs Grover, à bord du steamer Grand Turk, a comparu de nouveau samedi dernier devant le recorder Caldwell. Les témoignages ayant prouvé que l'accusé avait été assailli et frappé par le décédé sans aucune provocation, et qu'il n'avait fait que se défendre des attaques de son adversaire, il a été renvoyé de la plainte.

SALUBRITÉ DE LA VILLE.

A messieurs les Editeurs de l'Abeille.

Il me semble, messieurs, que vous avez accepté un peu trop légèrement les conclusions de M. Simonds. Il a prouvé, dites-vous, sa thèse par des chiffres; mais est-ce qu'on ne peut pas tout prouver par des chiffres, le vrai comme le faux? N'avez vous donc jamais vu prouver par des chiffres l'utilité d'une mesure gouvernementale par ceux intéressés à son adoption, tandis que d'autres prouvaient, également par des chiffres, que la même mesure était désastreuse? Ces choses là arrivent trop souvent pour que vous ne l'ayez pas remarqué. Or, si le pour et le contre se peuvent également prouver par des chiffres, comme nous le savons par expérience, il faut bien convenir que, même en fait de statistique, les chiffres ne constituent point un criterium infaillible.

Et d'abord, les chiffres de M. Simonds sont-ils d'une rigoureuse exactitude? Il est, je crois, bien permis d'en douter—ses listes comparatives de mortalité sont-elles parfaitement exactes? Est-il sûr encore que la population comparative des villes qu'il met en regard soit bien exactement évaluée? particulièrement à l'égard de la Nouvelle-Orléans qui a, en hiver, une population flottante de plus de cinquante mille âmes en sus de sa population habituelle?

Et cependant, si cette rigoureuse exactitude n'existe pas dans les tables de M. Simonds, n'est il pas évident que ses déductions doivent également manquer d'exactitude et de vérité?

Mais en admettant par hypothèse que cette exactitude existe, ce dont il est permis de douter, n'y a-t-il donc pas d'autres considérations impossibles à apprécier par des chiffres, de nature à faire … encore ses conclusions?

Par exemple, il nous vient annuellement une moyenne d'au moins quinze mille passagers d'entrepont. Ces passagers arrivent ici après une longue et pénible traversée, pendant laquelle ils ont beaucoup souffert par la mauvaise alimentation, par la malpropreté, et par l'encombrement dans un étroit réduit peu aéré et mal ventilé; ils arrivent, dis je, dans les plus mauvaises conditions sanitaires. En outre, ces passagers, venant, pour la plupart, du nord et du centre de l'Europe, et arrivant subitement dans un climat beaucoup plus chaud que celui dans lequel ils avaient vécu jusqu'alors, sont nécessairement soumis à une espèce d'acclimatation. Et comme le corps humain ne passe pas impunément d'un climat froid ou tempéré à un climat chaud, il en résulte nécessairement qu'un grand nombre de ces immigrants, un tiers probablement, succombent sous l'action de ces diverses causes.

Voilà donc un chiffre énorme de mortalité qui se trouve mis par M. Simonds sur le compte de l'insalubrité de la Nouvelle-Orléans, bien qu'en réalité il ne soit causé que par les désordres organiques d'une longue traversée et d'un changement de climat.

Dira-t-on que les mêmes causes opèrent à New-York et dans les autres villes du Nord? Un seul instant de réflexion suffit pour convaincre qu'il n'en est rien, et que l'objection n'est pas sérieuse.

En effet, les traversées d'Europe à New-York et aux autres ports du Nord sont beaucoup moins longues et s'effectuent sous des latitudes beaucoup plus élevées que celles d'Europe à la Nouvelle-Orléans; d'où il suit que les passagers ayant eu beaucoup moins à souffrir en mer, y arrivent dans de bien meilleures conditions hygiéniques.

Ensuite, à New-York, Boston, etc. la température est à peu de chose près celle du Nord et du milieu de l'Europe. Il n'y a donc pas, là, comme ici, les dangers d'une acclimatation.

Il y a aussi, à la Nouvelle-Orléans, des causes secondaires de mortalité, tout à fait indépendantes de la salubrité du climat. Je n'en indiquerai qu'une en passant: l'usage immodéré des boissons spiritueuses. Notre ville est, pour ainsi dire, un immense cabaret; et ce serait une statistique curieuse et fort instructive que celle au moyen de laquelle on pourrait constater le nombre de victimes que les grog-shops envoient annuellement au cimetière.

Ainsi la mortalité, à la Nouvelle-Orléans, peut facilement s'expliquer sans l'attribuer à une insalubrité exagérée. J'ai la conviction qu'en prenant toutes précautions … à la Nouvelle-Orléans et à New-York, la mortalité ne sera pas plus considérable ici que là-bas.

A cela près, je pense comme vous que l'on peut et que l'on doit prendre pour éviter le retour des épidémies, de sages et utiles mesures. Dans cette voie de salutaire prudence, on ne saurait aller trop loin; car il y a encore, il en faut convenir, beaucoup à faire pour l'assainissement de la ville. Mon seul but a été de montrer l'exagération manifeste des conclusions de M. Simonds, qui tendent, si on pouvait les prendre à la lettre, à faire considérer la Nouvelle-Orléans comme une ville empoisonnée et pestilentielle. X.

FRANCE—ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Séance du 18 juin.

L'ordre du jour appelle la délibération sur le projet de loi relatif à l'agglomération lyonnaise.

M. Pelletier combat le projet de loi parce qu'il le croit destructeur des libertés et des franchises communales, offensant pour la dignité des populations qu'il concerne; ce n'est pas une loi, c'est une œuvre de parti.

L'honorable membre combat énergiquement le projet. Le pays est agité, dit on; c'est vrai. Mais pourquoi? c'est que le président de la république n'a pas voulu remplir ce devoir d'honnête homme qui consistait à désavouer des manœuvres factieuses et à déclarer hautement au pays qu'il quitterait le pouvoir au jour et à l'heure fixés par la loi. Sait-on le régime qui pèse sur la ville de Lyon? On ne veut pas le savoir, car lorsqu'on demande à le révéler à la tribune, la majorité renvoie les interpellations à six mois. On interdit non seulement les journaux les plus modérés, mais même le Moniteur. (Dénégation à droite). On a défendu à Lyon les numéros du Moniteur contenant les discours de M. Hugo.

La proposition sur l'agglomération lyonnaise est une réponse à l'élection républicaine de la Guillotière, comme la loi du 31 mai fut une réponse à l'élection républicaine de Paris lorsqu'elle nomma MM. Vidal et de Flotte.

M. Pelletier parle du régime de terreur qui signala dans le Midi les premières années de la restauration.

Le général Fabvier—Cette question sera traitée plus tard, et il vous sera démontré que si des hommes factieux et coupables avaient organisé la terreur, c'est la royauté qui y a porté remède.

M. Pelletier, prenant une brochure.—Je répondrai à l'honorable général Fabvier en lisant le passage suivant d'un écrit publié par lui: "A cette époque,—en 1817,—les hommes qui avaient le pouvoir croyaient que la terreur seule pourrait le maintenir...." (Hilarité à gauche.)

L'orateur, parlant de l'insurrection dont Lyon fut le théâtre en 1831, dit:

Les ouvriers tisseurs avaient écrit sur leur drapeau: Vivre en travaillant ou mourir en combattant.... (Interruption à droite.) Mais il n'y a que les voleurs et les fainéants qui ne demandent pas à vivre en travaillant!

A droite—Oui, à coups de fusil!

M. Pelletier—Ils ont pris le fusil, c'est un malheur; la faute n'en est pas à eux, mais au gouvernement qui les avait placés dans cette alternative. (Explosion à droite.—Au milieu des protestations, M. le président demande à l'orateur si on a le droit de tuer pour vivre.)

Arrivant à l'insurrection de 1834, il rappelle qu'elle a été faite au nom du principe républicain contre un roi élu par 70 messieurs qui n'avaient consulté personne (Murmures à droite—Hilarité à gauche) contre un gouvernement tellement absurde que ses ministres, qui auraient dû lui rester fidèles, eux … qui l'avaient fait sombrer dans l'abîme d'une révolution, le déclarent illégitime en cherchant une fusion. (Applaudissements à gauche.)

M. Pelletier rappelle à M. Léon Faucher le temps où, dans un banquet à Reims, il invitait les auditeurs à entonner la Marseillaise, et une partie de ces malheureux auditeurs devait plus tard être jetée en prison pour avoir osé la chanter sous son ministère.

L'orateur appuie l'opinion émise par M. Arnaud (de l'Ariége), et soutient que les soldats, avant d'être les sbires d'un parti, sont les soldats de la France; que deux fois, en 1830 et en 1848, en refusant de tirer sur le peuple, ils se sont conduits en dignes et nobles citoyens. On veut maintenant organiser des gardes municipaux à Lyon, mais les espérances des bonapartistes seront trompées. On croit qu'ils obéiront....

M. le président—Ils obéiront à la loi!

M. Pelletier—Ils ne seront pas restés 3 mois dans cette ville républicaine qu'ils comprendront la nécessité de .... [Réclamations et protestations à droite qui nous empêchent de saisir le reste de la phrase. Nous n'entendons que ces mots: l'organisation aristocratique.]

Le gouvernement vous a présenté deux fois une loi qui lui livrait la nomination des maires; deux fois vous l'avez repoussée. Prenez garde qu'à la troisième présentation, qui n'est autre que celle de ce projet, il ne se venge avec avantage de votre double refus. Peu lui importera d'avoir ou non entre ses mains la nomination de maires quand ils auront été transformés en subalternes.

Au nom de la logique et du droit, repoussez le projet. Le gouvernement a ses desseins, et ce que vous adopterez pour Lyon, il vous le proposera bientôt pour Marseille, Lille, Rouen, &c., toutes les grandes villes. Vous aurez quatre centres de police, comme vous avez déjà quatre centres militaires; puis, pour obtenir l'unité, on établira un ministère de la police; cela a déjà existé, et cela existera encore en projet à l'Elysée. Prenez garde d'établir un précédent qui deviendrait dangereux dans un avenir prochain que je vous signale.

Il y a dans ce moment, à Lyon, dix mille ouvriers sans travail.

A droite—A qui la faute?

[A cette interruption, une grande quantité de membres de l'extrême gauche se lèvent en criant à la droite: A vous! à vous!—Les représentans de la droite renvoient la même accusation à leurs collègues de la gauche. Ce mouvement dure quelques minutes, et l'on entend se croiser confusément les mots de révision et de désordre.]

M. Pelletier—La faute en est à ceux qui sont allés à Dijon proclamer la nécessité d'une réélection qui bouleverse les lois! [Applaudissements à gauche.—Protestations sur les bancs de la droite. — M. le président réclame le silence.]

A gauche—Vous n'avez pas été si sévère à Dijon!

M. le président—Voulez vous que je transporte le règlement hors de cette enceinte?

M. Pelletier—Ce qu'on demande est une loi de défiance; j'espère que vous la repousserez.

L'orateur en quittant la tribune est vivement applaudi par l'extrême gauche.

M. Léon Faucher—Je prends au sérieux, très au sérieux, quelle qu'en soit la forme, l'abominable discours que vous venez d'entendre.

A gauche—A l'ordre! à l'ordre!

La droite répond à cette demande par une triple salve d'applaudissemens.

Des membres de l'extrême gauche se lèvent en répétant le cri: A l'ordre! à l'ordre! Alors une grande quantité de membres de la droite descendent les gradins et viennent près de la tribune applaudir de plus près M. le ministre de l'intérieur. Diverses interpellations sont échangées au milieu du tumulte entre des membres de la gauche et de la droite. L'émotion est à son comble. M. Faucher est toujours à la tribune.—La séance reste suspendue de fait pendant quelques minutes.

M. L. Faucher—M. Pelletier a attaqué le gouvernement sans mesure, sans retenue, et quand un membre du gouvernement se lève pour répondre, son parti interrompt l'orateur.

Plusieurs voix à gauche—A l'ordre! à l'ordre!

M. le président—Laissez répondre!

Une voix à gauche—On peut répondre, mais non pas insulter!

Une voix de l'extrême gauche—Rappelez le ministre à l'ordre!

M. le président—Non, monsieur, je ne le rappellerai pas à l'ordre. On a proféré des injures abominables contre la majorité; on a justifié l'insurrection.

A gauche—Il fallait le rappeler à l'ordre!

M. le président—Je ne rappellerai pas M. le ministre à l'ordre, parce qu'il n'y a pas lieu de l'y rappeler.

M. le ministre de l'intérieur prononce quelques paroles. (Nouvelle interruption à gauche.)

M. Léon Faucher—Vous pouvez redoubler vos clameurs: elles n'atteindront jamais la hauteur de mes dédains.

Voix nombreuses—Vous avez pris cela à M. Guizot!

Une voix—Mais pas son talent.

Une autre voix — Avez-vous été aussi à Gand!

M. le président—Il est à remarquer que tous ces interrupteurs siégent sur les gradins supérieurs de l'assemblée. (Il désigne la gauche.)

Une voix à gauche—Il est à remarquer que ce sont les républicains.

Le silence se rétablit peu à peu.

M. Léon Faucher—Je ne sais si je suis l'organe de la majorité, mais je suis sûr d'être celui de la vérité, et cela me donne la force nécessaire pour accomplir mon devoir jusqu'au bout. (Applaudissemens à droite.)

Le projet a disparu, il n'en est plus question, mais en revanche, on attaque la majorité, les lois qu'elle a rendues, la loi elle-même et la société.

Une voix à gauche—Oui, la Société du Dix-Décembre.

M. Léon Faucher—On accuse les lois d'être iniques et immorales et on menace de je ne sais quel avenir cette majorité qui a si glorieusement servi le pays.

A gauche—Et les jésuites!

M. Léon Faucher—Je crois avoir le droit de dire que quel que soit l'avenir qui nous est réservé, on ne verra reculer ni hésiter aucun de nous.

A droite—Oui! oui!

M. Léon Faucher—Croyez-le bien, tous les membres de la majorité se montreront les dignes successeurs de l'assemblée constituante.

A gauche—Ah! oui!

M. Léon Faucher—Et ils seront tous prêts à payer de leur personne le jour du combat. (Mouvemens en sens divers. Hilarité sur quelques bancs de l'extrême gauche.)

En entendant les paroles qui ont été prononcées tout-à-l'heure, je me disais qu'elles étaient un danger sérieux pour la liberté.

Dans un pays où de pareils principes sont étalés à la tribune, le gouvernement représentatif est sérieusement compromis. (Interruption.) Croit-on que le pays, qui nous a envoyés ici pour faire ses affaires, entende avec plaisir de semblables récriminations, de telles divagations, qui ne sont qu'un écho, un retentissement de l'émeute? (Interruption à gauche.—Vive adhésion à droite.)

Le pays nous a envoyés pour assurer le travail, le bien-être, par le maintien des lois et la consolidation de l'ordre. Croit-on que le travail sortira de pareils discours! Non, ils ne peuvent que jeter la haine et le trouble plus profond.

A gauche—C'est vous qui troublez et armez le pays par vos propositions factieuses.

Voix nombreuses à gauche—Oui! (Agitation prolongée—M. Huguenin interpelle M. le ministre.)

M. le président—Monsieur Huguenin, je vous rappelle à l'ordre.

M. Huguenin—Je demande la parole.

M. le président—Vous l'aurez à la fin de la séance.

M. Léon Faucher prétend que M. Pelletier lui garde rancune pour avoir réfuté son projet sur les assurances, puis il revient au projet, qui ne tend qu'à donner une organisation plus forte à la police du département du Rhône.

La police, dit-il, n'est pas ce fantôme qu'évoque sans cesse certain parti; ce fantôme qui va porter son inquisition dans le foyer domestique.

M. J. Favre—Je demande la parole.

M. Léon Faucher—Non, la police est cette protection vigilante qui assure le repos des citoyens; elle n'est redoutable qu'aux méchans. (Interruption prolongée à gauche.)

M. le président—Si on ne garde pas le silence, je vais proposer à l'assemblée de voter la clôture. (Approbation à droite.)

M. Léon Faucher—Mais en Angleterre et en Ecosse il n'est pas une grande ville où la police ne soit organisée comme nous vous le proposons pour la ville de Lyon, et tout le monde en est enchanté. Paris est organisé ainsi depuis 50 ans; est-ce que les habitans de Paris ne sont pas libres?

M. Chanay monte à la tribune, (la clôture, la clôture!)

M. Chanay—J'ai le droit de parler; c'est un ministre qui descend de la tribune.

A droite—Vous ne l'avez pas écouté.

M. Schœlcher—Nous avons tous entendu ses abominables paroles.

La clôture est prononcée.

LA SEANCE DU 18 JUIN.

Les passions politiques, les violences de l'esprit de parti nous ont malheureusement habitués, dit le Siècle, à bien des désordres, à de déplorables scandales. Nous pensions que sous ce rapport la majorité avait atteint ses colonnes d'Hercule; c'était une erreur. Les limites de toute convenance, de toute décence parlementaire ont été franchies aujourd'hui, et, chose triste à dire, c'est un ministre, M. Léon Faucher, qui a donné le signal de cette mêlée. M. le président de l'assemblée a sanctionné ses paroles. Les exaltés de la droite ont donné à l'assemblée un des plus douloureux spectacles qui aient affligé l'enceinte législative.

L'assemblée discutait le projet de la loi relatif à l'agglomération lyonnaise. Nous avons démontré précédemment que les mesures proposées pouvaient avoir d'excellens effets au point de vue purement administratif, mais que du moment où elles devenaient un expédient politique, une arme de parti, elles étaient un danger permanent, non pas seulement pour le repos de notre grande cité manufacturière, mais aussi pour le maintien général de l'ordre et de la paix publique.

Les considérations que nous avons présentées déjà nous permettent donc de retracer rapidement les incidens tumultueux qui ont si profondément agité ce débat. M. Sain avait attaqué le projet de loi dans un discours plein de sagesse et de modération, où l'atticisme de la forme le disputait à la vigueur du fond: M. Léon Faucher, il est vrai, avait trouvé dans cet habile dialecticien un rude adversaire qu'il était difficile de réfuter, car M. Sain avait combattu surtout les idées de M. Léon Faucher ministre par les écrits de M. Léon Faucher économiste et journaliste.

M. Pelletier, représentant du Rhône, a lu un discours que nous avons écouté d'autant plus attentivement qu'il a soulevé de fréquentes interruptions. M. Pelletier siége sur les bancs de l'extrême gauche; il professe des principes qu'il a eu plusieurs fois occasion d'exposer devant l'assemblée, et, nous pouvons le dire, jamais il n'avait été plus toléré par la majorité. M. le président Dupin, gardien vigilant de la pudeur parlementaire, surtout quand un orateur de l'opposition est à la tribune, n'avait pas trouvé la plus légère occasion de rappeler à l'ordre ou d'interdire la parole à M. Pelletier, tant les dures vérités qu'il disait au ministère étaient convenablement vêtues. L'orateur, dont nous ne partageons certes pas toutes les doctrines, appuyait les argumens qu'il présentait contre le projet de loi sur l'opinion émise par le conseil municipal de la ville de Lyon. Il reprochait au ministère de se préoccuper d'idées inconstitutionnelles, faisant allusion aux menées révisionnistes; tout cela peut se dire et se dit impunément jusqu'ici. M. Pelletier a aussi reproché à la majorité d'avoir voté avec enthousiasme des lois de compression; M. Louis Napoléon Bonaparte en a dit plus que cela à Dijon, en présence de M. Dupin.

M. Léon Faucher, déjà si cruellement malmené par M. Sain, avait à venger une double blessure faite à son amour-propre d'homme de lettre et à sa vanité de ministre. A défaut de bons argumens, il a qualifié le discours de M. Pelletier d'abominable, épithète peu parlementaire qui a été applaudie avec fureur sur quelques bancs de la droite, tandis qu'à gauche elle motivait les cris de rappel à l'ordre. Aussitôt M. Heckeren, M. Loyer et quelques autres sont venus porter leurs applaudissements aux pieds de la tribune, et faire fumer leur encens sous le nez de M. Léon Faucher. M. le général Changarnier, oubliant sa réserve habituelle et dans un intérêt qu'il ne nous est pas donné encore de connaître, est venu se mêler à ce groupe bruyant et a battu des mains après avoir fait le geste d'un homme qui cingle d'une cravache, geste fort peu législatif!

Dès ce moment, l'enthousiasme n'a plus connu de bornes; la majorité, voyant la volage et illustre épée lui revenir après tant d'infidélités, s'est trouvée toute rassurée; M. Dupin, qui n'avait rien trouvé à reprendre au discours de M. Pelletier, s'est ravisé tout à coup, et il a affirmé du haut de son siége que ce discours était plein d'injures abominables, tellement abominables qu'elles avaient paralysé son indignation. M. Faucher était tellement ému aussi qu'il n'a pu improviser et a emprunté à M. Guizot cette phrase célèbre: "Vos injures n'atteignent pas à la hauteur de mon dédain." Parodie ridicule!

Quel spectacle! et que peut-il sortir de bon du sein de passions si ardentes, si peu maîtresses d'elles-mêmes?

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 19 juin.

Il est toujours question du voyage que ferait dans le Midi M. le président de la république à la suite de l'inauguration du chemin de Tours à Poitiers. Les conseils municipaux d'Angoulême et de Saintes ont décidé, à ce propos, que des adresses seraient envoyées à M. L.-N. Bonaparte pour l'engager à visiter ces deux villes.

—On assure que le général Aupick, qui avait été désigné pour être ambassadeur de France à Londres, vient d'être appelé à l'ambassade de Madrid. Il serait remplacé dans le poste de Londres par le comte Colonna Walewski, nommé dernièrement ambassadeur à Madrid, et qui précédemment était ministre de France à Naples.

—Voici un appendice au curieux document qui nous est parvenu de Limoges. Les renseignemens qu'on va lire ont été adressés d'Annonay au National, d'où nous les extrayons:

"Les réactionnaires d'Annonay eurent, il y a quelques mois, l'idée d'organiser une société secrète des amis de l'ordre. Le préfet, consulté, dit-on, émit d'abord l'avis qu'il valait autant ne pas donner suite à ce projet, qui aurait été conçu peu de temps après les discussions à la législative qui amenèrent la dissolution officielle de la société du Dix-Décembre. Mais depuis environ trois ou quatre semaines, les réactionnaires ont repris leur ancien projet avec ou sans le conseil du préfet; mais, comme celui-ci qui a passé, ces jours derniers, quelques heures à Annonay pour les opérations du conseil de révision, aurait, dit-on, non seulement approuvé, mais pressé vivement les amis de l'ordre de s'armer et de s'organiser sans retard, afin de résister à la guerre sociale qui se prépare, ceux ci, forts d'un pareil appui, se sont mis à l'œuvre, et l'on nous affirme que la société secrète est fondée. On croit connaître les centurions, une partie des décurions et des adhérens. On sait que ces furieux de modération ont éprouvé plusieurs refus de la part de quelques-uns de leurs concitoyens sur lesquels ils avaient cru pouvoir compter; mais la société n'en existe pas moins, et elle fonctionne avec l'appui et, dans tous les cas, avec la tolérance du préfet.

"Une souscription a été ouverte pour faire face aux frais divers, achats d'armes, poudre, balles, &c. On cite les noms de ceux qui figurent sur cette liste. On va jusqu'à assurer que cette organisation secrète se relie aux autorités militaires, et l'on nous transmet à cet égard des détails que nous ajournons encore.

"Il paraît que les statuts adoptés ressemblent à ceux de l'ancienne société de l'ordre de Lyon, c'est-à-dire d'une société secrète armée, formée de centuries et de décuries; les membres prêteraient de garder le secret le plus absolu, et prêteraient serment d'obéissance passive au comité directeur, siégeant à Paris, et que l'on ne connaît pas.

—Le Constitutionnel a annoncé ce matin que M. le président de la république allait passer par divisions la revue des troupes de la garnison de Paris au champ de Mars. La première division serait passée en revue le samedi 21; la seconde, le mardi 24; la troisième, le jeudi 26. Les garnisons de Versailles et de Saint-Germain seraient passées en revue à Versailles le samedi 28. Cette pompe annoncée a fait baisser les fonds publics de 50 centimes. Voilà comme le désir de la prorogation déborde!

—Les restes mortels du cardinal Fesch et de Madame-Mère, dit le Républicain de la Corse, vont être transportés de Corneto à Ajaccio. M. le ministre de la marine a donné des ordres pour que la frégate le Vauban allât les recevoir à Civita-Vecchia. Ces dépouilles seront déposées, d'après le vœu du cardinal, dans l'aile sud de l'église qu'il fit construire à Ajaccio et qu'il céda à cette ville. M. le ministre de la guerre, de son côté, a prescrit qu'à leur réception les dépouilles de Madame et du cardinal reçoivent les honneurs militaires.

—Un journal publie la lettre suivante qui révèle un fait curieux:

"Monsieur le rédacteur,

"Au moment où il est question d'un nouveau cahier des charges des pompes funèbres, voici un fait très rare, il est vrai, mais qui cependant, est digne d'attention.

"J'ai été appelé le 1er juin courant par la dame veuve L., demeurant rue de Sully, dans les circonstances suivantes:

"Cette dame, âgée de soixante-dix-huit ans, venait, après dix mois de maladie, de voir sa jambe gauche se détacher spontanément, et elle ne pouvait en obtenir l'inhumation parce que rien, dans le code de la matière, n'autorise l'inhumation partielle d'un individu encore vivant.—Refus absolu.—Je ne vis donc d'autre moyen de débarrasser cette dame et sa famille de ce triste débris, qu'en usant de l'influence d'un célèbre docteur pour le faire recevoir comme objet d'étude, à l'Ecole de médecine.

"La dame veuve L.... a survécu dix sept jours entiers à cette mort partielle, et c'est seulement aujourd'hui, 18 juin, que sa famille m'a chargé de la faire inhumer.

"Agréez, etc., BALARD."

—On écrit de Londres sous la date du 18 juin:

L'honorable M. Cobden propose une adresse à la reine pour la prier de faire la proposition au gouvernement français de réduire mutuellement les armemens.

Lord Palmerston approuve le sentiment qui a dicté cette motion, mais trouve le temps inopportun, et en conséquence prie l'honorable M. Cobden de la retirer. Celui-ci, se confiant dans les sentimens libéraux de lord Palmerston, la retire.

—La magistrature anglaise vient de perdre un de ses plus anciens et plus honorables membres, Thomas Maitland, lord Dundrenan, membre du parlement, qui fut longtemps solliciteur général.

—Un savant anglais, sir John Graham Dalzell, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de science et d'histoire, est mort ces jours-ci à Edimbourg.

—Voici les détails dans lesquels les journaux anglais se complaisent à entrer sur un bal donné cette semaine à Buckingham-House, dans le but, a dit la reine, d'imprimer une heureuse impulsion au commerce de la métropole:

"Parmi les premiers arrivans, on a remarqué miss Burdett Coutts, dont la toilette étincelait de magnifiques bijoux; elle portait, entre autres ornemens, une large rivière d'émeraudes et de diamans disposée en écharpe, ouverte par devant; en outre, de grosses pierres précieuses ornaient sa ceinture. Les gardes du corps, commandés par le marquis de Donegal, étaient de garde au palais, et leurs officiers portaient le magnifique costume de ce corps sous le règne de Charles II. La reine était revêtue du grand habit de cour à la mode de celle de Louis XIV. Sa robe de soie grise était ornée, par devant, de quatre émeraudes d'un prix immense. Le prince Albert portait un habit de drap d'or orné de nœuds de rubans roses et de bijoux; son chapeau était garni de plumes roses et blanches, les bas de soie grise. Les dames du quadrille anglais, conduit par la marquise d'Ailesbury, étaient habillées de soie bleue avec des ornemens soie et or; celles du quadrille français, conduit par Mme de Flahault, étaient vêtues de satin blanc avec des nœuds de ruban bleu clair; le jupon était de drap d'or garni de franges d'argent. Les hommes portaient l'uniforme des mousquetaires noirs, habits rouges brodés d'argent, cuirasses bleu foncé brodées d'argent, croix d'or ornée de fleurs de lis devant et derrière, bas rouges et plumes rouges au chapeau. Le page portait la livrée du roi de France. Les dames du quadrille espagnol, conduites par la comtesse de Granville, portaient des mantilles espagnoles noires et des robes de soie noire garnies de dentelles d'or et de rosettes roses. Les jupons étaient de damas gris orné de franges gris et or. Les hommes étaient vêtus de velours noir brodé d'or et portaient tous l'ordre de Calatrava, brodé en soie rouge sur l'habit et le manteau; bas de soie gris, chapeaux de velours noir avec plumes rouges et jaune, etc.

—L'acteur F.... L...., étant allé donner quelques représentations à Bordeaux, une personne avec laquelle il se promenait sur le Cours lui montra un chanteur de la troupe d'opéra qui avait une assez vilaine voix, mais qui se consolait de cette disgrâce par la prétention d'avoir une grande ressemblance avec Duprez.—Je parie, dit F...., que je donne à ce chanteur un coup de pied.... quelque part, sans qu'il se fâche.—Sans qu'il se fâche!.... Mais j'ai oublié de vous dire que, s'il chante mal, en revanche il manie le fleuret comme un maître d'armes.—N'importe, je maintiens mon dire, et je parie deux louis qu'il ne se fâchera pas.—La gageure ayant été tenue, F.... s'approcha du chanteur, lui lança son pied, et, au moment où il se retournait prêt à punir cet outrage:—Oh! mille pardons, monsieur, je vous ai pris pour Duprez!—Il n'y a pas de mal, monsieur, répondit le chanteur d'un air de jubilation, et du moment que c'est une méprise, j'aurais grand tort de me fâcher!

—On écrit de Varsovie, sous la date du 9 juin:

Ce soir, l'empereur de Russie partira pour St-Pétersbourg. Le comte de Nesselrode ne partira que demain, son fils ayant fait une chute de cheval qui met ses jours en danger.

La question de la succession au trône de Danemark a fait l'objet des négociations les plus actives pendant ces derniers jours.

—On écrit de Constantinople, sous la date du 31 mai:

Il paraît que la Porte a cédé à la demande de l'Autriche qui l'avait priée de retenir plus longtemps à Kutaïa, Kossuth et ses six compagnons.

—On prétendait avoir reçu de Cracovie la nouvelle que Méhémet-Amin-Effendi-Naïb-de Shamyl se trouvait à la tête de 30,000 Circassiens dans l'Asdana. Il traitait en souverain les populations des côtes de la mer Noire et avait remporté plusieurs avantages sur les Russes. Il est certain que les Russes, depuis des années, n'ont pas gagné un pouce de terrain dans la Caucase, et l'Europe leur obéit!

— Le chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Moskou doit être inauguré au mois d'août prochain. Le voyage entre les deux capitales se fera en vingt heures. La distance est de 750 kilomètres.

— Depuis l'ouverture du chemin de fer de Paris à Châlon sur Saône, la distance de 215 lieues qui sépare Marseille de la capitale est parcourue en 28 heures; bientôt, avec les convois express, on pourra la franchir en un peu plus de vingt heures et demie.

— On écrit de Francfort, sous la date du 18 juin:

Les troupes fédérales évacueront la Hesse Electorale au commencement de juillet. A la même époque, un corps de 10,000 hommes sera concentré aux environs de Francfort.

ALGERIE.

On lit dans le Moniteur algérien du 10 juin:

"Une dépêche de M. le général Camou, reçue par la voie de terre, annonce qu'après le combat du 1er juin, Bou-Barghla n'a pu s'arrêter dans le Djebel Guergour; on le disait rentré chez les Beni-Mellikeuch, en traversant le pays des Beni-Abbès.

"Un ancien kalifa d'Abd-el-Kader, toujours prêt à coopérer à toutes les insurrections qui ont troublé notre conquête depuis la chute du sultan, El-Hadj-Mustapha, avait noué des relations avec Bou Barghla; accueilli chez les Aïad, au sud du Bordj bou-Arreridj, il cherchait à entraîner dans le mouvement les tribus voisines.

"Nous apprenons par la dépêche télégraphique ci-après la fin de cette tentative et les résultats du combat du 1er juin.

"Au bivouac d'Aïmeur, chez les McGuerbas, le 5 juin 1851, cinq heures du soir.

"La déroute du chétif Bou-Barghla a été si complète le 1er juin, que je ne rencontre plus de résistance.—Les tribus se présentent en foule.

"Des gens de Guifser m'apprennent que les tribus voisines de Bougie, jusqu'à Toudja, se sont hâtées de demander l'aman.

"Je sais par Bordj bou-Arreridj que de ce côté aussi la déroute du 1er juin a changé les choses de face.

"On annonce que El-Hadj-Mustapha s'est enfui vers le sud avec quelques cavaliers.

"Je serai demain à Taourba, au milieu des Reboulas, Beni Ourtoun et Beni Brahim, qui sont déjà à mon bivouac depuis deux jours.

"J'espère ainsi faire boule de neige complète jusqu'à Bougie."

ITALIE.

ROME.

"Le conseil de guerre de la division française, sous la présidence de M. l'Authemare?, colonel du 53e de ligne, avait jugé, dans ses audiences des 3 et 4 juin, dix neuf militaires romains accusés de tentatives commises à Rome, le 4 mai, contre une patrouille française. Plusieurs militaires français avaient été blessés, et deux sont morts des suites de leurs blessures.

"Le commissaire du gouvernement avait conclu à ce que tous les accusés fussent condamnés à la peine de mort, les uns comme coupables de meurtres avec préméditation, et les autres comme complices des mêmes crimes.

"Le conseil a condamné à la peine de mort Farina Taddé, Capret Crescenzi;

"Aux travaux forcés à perpétuité, Corti;

"A cinq ans de travaux forcés, Ausoni, Miguani et Castellani.

"Les autres accusés avaient été acquittés.

"Deux des sentences capitales prononcées par le conseil de guerre et confirmées en révision ont reçu leur exécution dans la matinée du 10."

ESPAGNE.

Voici le résumé des nouvelles du 10 et du 11 juin:

La lutte parlementaire, dans la chambre des députés, a été très vive.

Sur une question d'élection assez importante, les ministres ont obtenu 63 voix, tandis que les oppositions progressiste et modérée réunies n'en ont eu que 54.—MM. Mon Pidal et Seijas Lozano ont voté avec l'opposition. MM. Martinez de la Rosa, Benavides et autres ont voté avec le cabinet.

Le sénat a voté la loi sur la levée de 35,000 hommes pour le remplacement de l'armée.

Plusieurs journaux, et notamment le Heraldo, ont été saisis aujourd'hui.

Il résulte des dernières nouvelles de Lisbonne que tout était tranquille, et l'on comptait sur le maintien de la tranquillité jusqu'au moment des élections. On est sans nouvelles d'Ielves (Elvas.)

La reine ayant ordonné le renouvellement de la députation permanente de la grandesse d'Espagne, il y aura junte générale le 1er juillet, dans un salon du palais royal. Cet avis est donné par le secrétaire D. de Veragua.

On écrit de Madrid sous la date du 17 juin:

Le ministre a présenté hier, aux cortès, le projet de règlement de la dette qui est conforme à celui présenté aux cortès précédentes.

La chambre des députés s'est constituée définitivement le 13. L'opposition modérée n'a pas jugé à propos de présenter un candidat pour la présidence de la chambre, et même plusieurs de ses membres se sont abstenus de prendre part à la séance. Au premier tour de scrutin, M. Mayans a été proclamé président. Le nombre des votans était de 177, majorité absolue 89. M. Mayans a obtenu 141 voix; M. Orozco?, candidat du parti progressiste, 26 voix; M. Rios Rosas 2, M. Castro 2, Obrador 5, M. Escosura 1.

On a procédé à l'élection des quatre vice-présidens, qui sont M. Candido Nocedal, élu par 181 voix; M. Tejada, 126 voix; M. Castro, 123 voix, M. Cangas, 120 voix. On croit que les secrétaires faisant partie du bureau provisoire seront confirmés. En conséquence, la constitution définitive de la chambre ne change rien à l'organisation primitive et provisoire de ses bureaux.

PIEMONT.

La chambre des députés de Turin, dans sa séance du 12, a décidé que la franchise du port de Nice ne serait abolie en 1851 qu'autant que la révision des tarifs sur les droits alimentaires aurait été effectuée en 1853.

ALLEMAGNE.

Tant qu'il ne s'agit que de menacer, sabrer, fusiller, la réaction allemande fait merveille; mais s'agit-il d'édifier ou de réédifier quoi que ce soit, l'impuissance des princes éclate dans tout son jour.

Le cabinet autrichien répète chaque jour qu'il ne saurait répondre de l'avenir si la constitution unitaire du 4 mars 1849 n'est pas appliquée, et dès qu'il veut passer à l'application de cette œuvre de salut, il se heurte à l'impossible. Le parti rétrograde essaye en Prusse de restaurer les états provinciaux pour arriver par cette voie à la destruction de la constitution de 1849, qui, bien qu'octroyée et insuffisante, crée toutefois quelque chose trop ressemblant au gouvernement parlementaire, et voilà qu'au premier pas ce parti se trouve arrêté par une explosion du blâme public. A Francfort les affaires de la réaction n'obtiennent pas meilleure fortune.

Des lettres dignes de foi annoncent qu'on ne réussira pas à s'entendre dans la diète, les petits Etats se montrant résolus à repousser toute modification au pacte fédéral qui porterait atteinte à leur souveraineté. Ainsi les propositions de remplacer par une somme d'argent les contingens des petits Etats dans l'armée fédérale et de résoudre les questions de révision soit aux deux tiers des voix, soit à la majorité simple, n'ont maintenant aucune chance d'être admises. Quant à l'entrée de l'Autriche avec ses provinces non allemandes dans la confédération germanique, voici le mouvement qui s'est opéré dans les esprits:

Au premier abord, la prétention de l'Autriche ayant semblé favorable aux intérêts commerciaux de l'Allemagne, on a pensé qu'elle méritait d'être prise en considération sérieuse. Mais les intérêts matériels de l'Allemagne du sud n'étant pas les mêmes que ceux de l'Allemagne du nord, une opposition qui grandit chaque jour s'est élevée de ce côté. La réflexion a, en outre, bien vite fait comprendre que la France et l'Angleterre, maintenant leur protestation, passer outre ce serait marcher à la guerre et non à la réforme commerciale.

On écrit de Berlin, 13 juin, que le cabinet prussien appuyera vivement à Vienne la protestation du sénat de Hambourg contre la conduite des Autrichiens. Ce n'est là sans doute qu'un détail, mais il a sa valeur si on considère que la Prusse a toujours vu d'un œil jaloux la présence des soldats de l'Autriche dans le nord. En résumé, mécontens les uns des autres, les gouvernemens allemands ne peuvent ni rétablir le passé ni s'entendre sur l'avenir. Que l'on juge par là quelles garanties offre le présent.

GRECE.

Le roi n'a cru devoir ni dissoudre les chambres ni changer complètement son ministère. On fonde peu d'espoir sur l'espèce de milieu où il cherche à s'arrêter. Voici du reste la composition du ministère:

MM. Critsis, sénateur, président du conseil, avec le portefeuille de la marine; Christidès, député, ministre des finances; Palkos, avocat, ministre des affaires étrangères; Spiromilio, député ministre de la guerre; Damianos, député ministre de la justice; Meletopoulos, sénateur, intérieur; Barbogious, député, instruction publique.

CHINE.

Le major général Jervois, successeur du major général Staveley, dans le commandement des troupes stationnées à Kongkong, est arrivé le 14 avril par la malle partie d'Angleterre le 24 février. Sa nomination au poste de lieutenant gouverneur a été officiellement notifiée. On assure qu'il a reçu carte blanche du ministère de la guerre pour faire tout ce qui lui paraîtrait nécessaire pour la santé des troupes.—Déjà le capitaine Massie a pris des mesures pour recevoir par le transport Minden 110 convalescens. Il est à souhaiter que ces améliorations se poursuivent sur une grande échelle, car il faut que les soldats européens aient leurs quartiers à bord pendant la saison d'été, sous peine de les voir décimer par les maladies épidémiques. L'envoyé espagnol en Chine, D. Sinibaldo de Mas, part pour l'Europe avec cette malle, attendu que les refus du gouvernement chinois d'entrer en négociations rendent sa présence inutile.

Le commerce dans la Chine méridionale a été tellement troublé par l'état turbulent des provinces de Kwang-si et de Kwang-Tong, que les représentans des puissances étrangères ont cru devoir entamer à ce sujet une correspondance avec le gouvernement impérial.

CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

12 Juillet 1851.

Séance extraordinaire.

Le Conseil Général est convoqué par le maire à la requête de Messieurs Collens, Payne et Lugenbuhl.

Sur motion de M Lugenbuhl, M. Cucullu est appelé au fauteuil.

Membres présens—Messieurs Alpuente, Collens, Cucullu, Lugenbuhl et Payne—5.

Membres absens—Messieurs Allen, de Feriet, Harris, Leeds, Burgi, Tompkins et Waterman—7.

Le Conseil n'étant pas en quorum s'ajourne au deuxième jeudi du mois d'août prochain, à 6 heures.

J. B. WALTON, Secrétaire.

Départs des steamers de l'Atlantique.

Lafayette,	de Liverpool pr	Philadelphie	17 juin
City of Glasgow,	Liverpool	Philadelphie	18 juin
Baltic,	Liverpool	New-York	25 juin
Canada,	Liverpool	Boston	28 juin
Franklin,	Havre	New York	2 juil
Asia,	Liverpool	New-York	5 juil
Pacific,	Liverpool	New-York	9 juil
Canada,	Liverpool	Boston	12 juil
Washington,	Southampton	New-York	16 juil
America,	Liverpool	New-York	19 juil
Atlantic,	Liverpool	New-York	23 juil
Niagara,	Liverpool	New-York	26 juil
Humboldt,	Havre	New York	30 juil

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—

Steamship Cherokee, Windle, pr New York via la Havane.
Steamship Yacht, Forbes, pr Galveston.
Navire Ontario, Homer, pr Boston.
Barque? Louisa, McLellan, pr Marseilles.
Firestone?, Frederick, pr Brême.
Brick Telegraph, Simpson, pr la Havane.

—ARRIVES SAMEDI.—

Goelette John W Houston, Keen, de Matanzas.
Wm R Pettis?, Rooper, de St Marks.
Ella, Scerner?, de Pensacole.
Martha, Webber, de Pensacole.
Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

—ARRIVES HIER.—

Goelette Corah, Foster, de Brazos Santiago.

—MEMORANDA.—

New York, 3 juillet—Expédié, navire Vicksburg, Berry, pour la Nouvelle Orléans.

PORTS ETRANGERS.

Liverpool, 17 juin—Arrivés, Joshua Moran?, Barton, de la Nouvelle-Orléans; Bay State, Simmons, do; 16, Mortimer, Livingston, do; 12, Java, Jackson, do; John McKenzie, McKenzie, do, 16, Cromwell, Parker, do; 17, Lacome?, Miller, do; 21, Woodside, do.

Liverpool, 17 juin—L'Herculean, Holmes, parti pour la Nouvelle Orléans, est retourné ayant une voie d'eau.

Hauteur de Douvres, 14 juin—Henrich von Gagern, Rehnes, de la N Orléans.

Liverpool, 13 juin—Parti, J K L, Clark, pour la N Orléans.

Marseille, 10 juin—Arrivé, Mandarin, de la N Orléans; chargeant, Claiborne, do; 11, arrivé, Francesco, Vaiia?, do.

Bordeaux, 12 juin—Arrivé, Hamlet, Crawford, de la N Orléans; 13, arrivés, Brunswick et Miltiades, de la N Orléans.

Gibraltar, 5 juin—Arrivé, Mary Lutterlock, Somes, de la N Orléans.

Gênes, 11 juin—Arrivé, Java, Blake, de la N Orléans.

Brême, 10 juin—Arrivé, Admiral, Whiting, de la N Orléans, 11, Sir Keld?, Lewis, do.

St-Petersbourg, 4 juin — Arrivé, Pumgustuck?, Webster, de la N Orléans.

Décédé hier au soir, à six heures et demie de l'après-midi, LIONEL CULBERTSON, âgé de huit ans et deux, fils de John et Rita Culbertson. Son corps est exposé chez son père rue des Grands Hommes No 56, entre les rues Marigny et Mandeville. Son enterrement aura lieu aujourd'hui à 5 heures de l'après-midi. Les amis de ses parens ainsi que ceux des familles Moro et Le Foret sont priés d'y assister.

Eaux de vie.

280 QUARTS de pipes eau de vie Ph Godard; C Marquet; … eau de vie de J Boreau; H Bacon & Co; Gatria?; J & A de Lafontaine; Otard Dupuy & Co; Pinet Castillon & Co; St-Charles; Martel & Co; A Lagrange & Co; A Hennessy & Co; J J Dupuy & Co; … A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis.

LE docteur BIVET, pour faire cesser certains bruits erronés, fait savoir au public en général et à ses amis, qu'il a repris l'exercice de la profession médicale et qu'il sera toujours prêt, comme par le passé, à aider gratis les malades indigents, soit de ses conseils, soit en leur procurant certains médicaments. … La demeure du Dr B. est rue Ste Anne, 242, près la nouvelle Place d'Armes. 14 juil

DIVERS—1,000,000 Cigares de la Havane, des meilleures marques, 300 sacs café de la Havane, prime et vert, 140 caisses sucre de la Havane, blanc et jaune supérieur, 7 … indigo de Guatemala supérieur, 30 barils de la meilleure mélasse de muscovado de Cuba, 6 pièces marbre d'Italie, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3 Front Levee. 14 juil

P. LONGIS, 47, Vieille-Levée, offre à vendre—50 barriques de vin F. Durand en magasin, … quarts de vin de Porto Miguel Reig, 150 quarts de vin de Porto F Grousset, 150 do do Madère do, 50 barriques de vin de famille, 20 do ordinaire, 15 do do de Geuoillac et Valery, 150 caisses de vin fin de Medoc, 20 paniers huile d'olive de Planard, 10 vases Medicis, en fonte de fer, 3 do Medoc Tardieu, 10 barils de vieux whiskey. 14 juil

CHAPEAUX, Casquettes, &c—100 caisses de chapeaux, contenant un grand assortiment de … feutre, casimir mexicain, laine, chapeaux de paille, Leghorne, &c, à vendre par FROST & Co, 10, rue des Magasins. 14 juil

BOTTES, Souliers et brodequins en gros—En débarquement et en magasin, un grand assortiment de bottes, souliers, brodequins, chaussures, casquettes, &c. Les habitans trouveront au plus bas prix des brodequins de Russel, ainsi que des chapeaux de paille et de laine. FROST & Co, 10, rue des Magasins. 14 juil

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune, quebrado et cucurucho, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31, Vieille Levée. 14 juil

CIGARES—Un grand assortiment Imperiales …, Regalias, Prensados, Panetelas, Canones, Figaro, Cilindrados et Millares, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 14 juil

PICADURA—5 barils en débarquement, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 14 juil

CAFE DE LA HAVANE—300 sacs café vert, en bon ordre, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 14 juil

TABAC en feuilles—500 balles Nos 1, 2, 3 4 et 5 Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 14 juil

CONFITURES—300 caisses et 10 barils des marques Dominica et Diana, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31, Vieille Levée. 14 juil

Maison Rouge,
ENTRE LES DEUX MARCHES.
Marchandises Sèches.
Jos. N. Robert et Cie.

DESIRANT diminuer autant que possible le stock de ce magasin quoique ayant jusqu'à ce jour vendu à des prix très modérés, ils réduiront encore le prix de leurs marchandises. Ils invitent leurs amis et le public à venir examiner leur assortiment et s'informer des prix; nul doute qu'ils s'apercevront qu'il sera de leur intérêt de leur accorder la préférence. 11juil JOS. N. ROBERT & Co.

VIN ROUGE—100 barriques, en débarquement des navires Sylvester et Lavinia, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 11 juil

VIN BLANC—60 barils Haut-Sauterne, en débarquement du navire Sylvester, de Bordeaux à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 11 juil

VIN ROUGE—27 barriques Montferrand, en débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS, No 31 Vieille Levée. 11 juil

VIN BLANC—500 caisses vin blanc, en débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée. 11 juil

UN jeune homme, acclimaté, parlant également bien le français et l'anglais, sachant parfaitement l'espagnol, connaissant la tenue des livres et toutes les branches de l'arithmétique, désirerait trouver de l'emploi dans une maison de commerce. Il conviendrait aussi à un ingénieur ou à un voyer, ayant rempli pendant un an les fonctions d'arpenteur. Il pourrait donner les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de L'ABEILLE. 10 juillet

AVIS. M. MATHEW ZARATIN étant devenu depuis le 1er juillet, associé de la maison WILLIAMSON, GRATIAA & Co, les affaires de cette maison, ainsi que celles de Zaratin & Co, seront désormais conduites sous le nom de WILLIAMSON ZARATIN & GRATIAA. 10 juil

EN débarquement des navires Prinz Adalbert et Silvestre, venant de Bordeaux—le soussigné offre à vendre—40 barriques vin rouge bon ordinaire. 40 barils vin Haut Sauterne. 27 barils vinaigre. DOMINIQUE LANATA, 9—10, Jefferson. 6 juil

37 MEULES de fromage sujets récemment arrivées et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 9 juillet

BONS de la 3me municipalité, à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ, 93 Douane. 8 juil

BOUTEILLES VIDES—80 paniers en débarquement du navire Belle Assise, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15, rue St Louis. 8 juil

COGNAC—4 demi et 6 quarts de la marque Olivier, en débarquement du navire Prinz Adalbert, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15, rue St Louis. 8 juil

VIN rouge—100 barriques et 200 caisses, en débarquement du navire Belle Assise, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15, St Louis. 8 juil

CANDIDAT POUR LE CONGRES: MM. les Editeurs, Veuillez annoncer le col THEODORE GAILLARD HUNT, comme candidat pour représenter au Congrès le second district. Sujet à la nomination d'une convention whig.

CANDIDAT POUR LE CONGRES. Nous sommes autorisés à annoncer M. I. N. MARKS, comme candidat pour représenter le SECOND DISTRICT au Congrès, sujet à la décision d'une Convention Whig. 9juil

Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS BORDELON est candidat pour la place d'auditeur des comptes publics. L'élection aura lieu en novembre prochain.

MIGUEL HERNANDEZ EST CANDIDAT POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE CONSTABLE DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

P. A. CHARBONNET. CANDIDAT COMME CONSTABLE De la Quatrième Justice de Paix. Première Municipalité. Election—le 3 novembre 1851.

G. MEYNIER. CANDIDAT POUR CONSTABLE, De la Quatrième Justice de Paix. Le 1er lundi de novembre 1851. 26 juin

J. A BELLANGER, CANDIDAT POUR ASSESSEUR, Pour toute la Nlle Orléans—Election le 3 novembre 1851.

J. M. GRASS, Ex-collecteur, est candidat pour ASSESSEUR.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. E. TREME comme candidat à la place d'assesseur pour la Nouvelle Orléans, à l'élection du 3 novembre. 8 juil

ARMAND PELLERIN. Veuillez annoncer M. ARMAND PELLERIN, comme candidat à la place d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'élection du 3 novembre 1851. 25 je

LUCIEN DUBUC Est candidat pour la place d'assesseur de la Ville de la Nouvelle Orléans. Election, 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer J. B. DIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer M HENRY PEYCHAUD, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la 1ere municipalité. L'élection aura lieu le lundi 3 novembre 1851.

S. VIOSCA Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité. ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

A. W. SCATES. Le présent collecteur du Troisième District Représentatif est candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

MARCELIN ESNARD, Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No Un. Election 3 novembre 1851. 16 juin

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le 4ème district représentatif, informe ses amis et les votans de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre 1851. VICTOR DEJOUX.

EXPRESS POUR LA CALIFORNIE, DE DODGE & Co, Via Chagres et Panama. CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des fonds … de la Californie … E W WILEY, ancien Agent de DENNISON & WILEY, No 37, rue du Camp. 26mars

PENDANT mon absence de cette ville, M. Gabriel …, encanteur public, me remplacera comme crieur, à toutes les ventes qui me seront confiées. BERNARD TURPIN, 30 juin—15

LE DOCTEUR ROUANET a transféré son domicile rue de la Douane, 110, entre Bourbon et Dauphine. 1juil—3m

ISAAC HOBBS, de Boston; ROBT. B. AUCOIN et OMER GAILLARD, tous deux de la Nouvelle Orléans, ont formé une association sous la raison et titre de J. HOBBS & CO. Ils informent leurs amis … 1juil—3m

NOURRICE A LOUER. UNE NEGRESSE de vingt-cinq ans, parfaitement saine et nouvellement accouchée, cette négresse a perdu son enfant. S'adresser au No 33, rue Bienville. 9 juil—15j

Changement de domicile. LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de modes de l'encoignure St-Philippe et Condé, dans la rue Royale, No 118, entre les rues St-Louis et Conti. 4 juil—3m TH. KOENIG.

Tonneliers—Tonneliers. DEUX excellens tonneliers, à vendre à l'amiable. S'adresser à S. GUINAULT, 4 juil No 21, Passage de la Bourse.

CHAUX—2000 barils chaux fraîche du Cap Girardeau, à vendre. Le soussigné prévient les constructeurs qu'ils trouveront toujours de la chaux fraîche en s'adressant à lui, attendu qu'il en reçoit toutes les semaines. P H MONSSEAUX?, cor. St-Louis et Robertson.

130 BALLES TABAC, véritable Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement des navires P. Soulé et Mary Elizabeth, et à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 12 juil 98, rue Commune.

CIGARES de la Havane — Un grand assortiment des meilleures marques et de toutes les qualités, toujours en magasin et à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 12juil 98 rue de la Commune

FRAISES au jus—25 caisses fraises au jus de la marque Philippe et Canaud, en débarquement du brick Lavinia, à vendre par O VALETON & CO, 12m 25, Tchoupitoulas

ACIDE SULFURIQUE—300 tourilles, à vendre par CONVERSE & Co, 12 juil 97, rue Tchoupitoulas

ACIDE NITRIQUE—20 tourilles, à vendre par CONVERSE & Co, 12 juil 97, rue Tchoupitoulas

SOUFRE—20 tonneaux, à vendre par CONVERSE & Co, 12 juil 97, rue Tchoupitoulas

TOURILLES VIDES—121 en bon ordre, à vendre par CONVERSE & Co, 12 juil 97, rue Tchoupitoulas

UN WAGON—A vendre par CONVERSE & Co, 12 juil 97, rue Tchoupitoulas

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J PRATS, 10 jan 98, Vieille Levée

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J PRATS, 10 jan 98, Vieille Levée

AMANDES SANS COQUES—80 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par J PRATS, 10 jan 98, Vieille Levée

EN débarquement du navire Lavinia de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 64 barils vinaigre blanc de la marque bien connue Achille Petit, 12 quarts pipes Cognac Corq père et fils. A. COUTIN & RANSON, 12juil 13 Bienville.

EN débarquement du navire Ontario, de Bordeaux, 14 quarts de pipes Cognac L'Morg, 1834, et à vendre par A COUTIN & RANSON, 7 ja 14 rue Bienville

C. GODIN,
Libraire-Relieur et Papetier,
RUE DE CHARTRES, 133.
NOUVEAUTES LITTERAIRES.

OEUVRES de Ch. Liadières, 1 vol. Perles et Parures illustrés, 2 vol. Simples Notes par Chevé 1 vol. La Hongrie illust. de 1 vol. La France, Magnifique Atlas, 1 vol. Pierre Dupont, Chants et Poésies, 1 vol. Abonnement au Journal des Mères et des Enfans avec 12 chants en musique et 12 tableaux encyclopédiques—$4 par an. Abonnements à toutes publications parisiennes. 12juil

LE conseil médical tient toujours ses séances encoignure Royale et Bienville, au dessus de notre pharmacie. M. A. Bertrand, membre et secrétaire du conseil sera, à partir de mardi prochain, 15 juillet, visible tous les jours. Son bureau est dans le même local. 11 juil ALEXIS & FABRE.

A LOUER—Une jolie maison d'été, neuve, à louer, à Biloxi, avec dépendances et usage d'une maison de bains. S'adresser chez J. Letaure, Biloxi, ou chez BERNARD TURPIN, 11 juil No 30 Vieille Levée

EN débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux: 50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne; 10 barriques dito dito. A vendre par PAUL LACROIX, 11juil 13, Toulouse

EN débarquement du brick Lavinia, venant de Bordeaux: 75 barriques vin rouge St-Estèphe; 50 barils vin blanc Haut Sauterne, et à vendre par X LAMBERT, 1 juil No 61 rue des Magasins

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux: 150 caisses absinthe Sauvajeol?, Branston & Co., à vendre par X. LAMBERT, 7 juil 66, rue des Magasins

EN débarquement des navires Prinz Adalbert et du brick Sylvestre, venant de Bordeaux: 250 barriques vin rouge, bon ordinaire, 20 barriques et 16 demi barriques vin blanc, 200 barils vin blanc haut Sauterne et haut Barsac, à vendre par G M LUCAS, 7 juillet 30, Bienville

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de Debain, pianos à 7 octaves— …

VIC. HEBERT,
Provisoirement
114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir de New-York, l'ouvrage du docteur A. M. Moriceau Guide Medical. Secret de la femme mariée, 1 vol in 18, de 250 pages. 10 juil Prix....$1.

VICTOR HEBERT
PROVISOIREMENT
114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

Il reste a placer, pour l'année courante, quelques abonnements aux publications suivantes: L'Illustration, Journal Universel. Modes Parisiennes. Magasin Pittoresque. L'Image (Revue Catholique). JOURNAUX DE MEDECINE ET DE PHARMACIE. Le Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales. Le Bulletin de Therapeutique. Le Journal de Chimie Médicale. La Gazette Medicale. 10 juil

Victor Hebert,
Provisoirement 114, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.
REDUCTION REELLE DE 20 p. 0/0

FORCE pour cause de réparations de quitter momentanément son magasin, et voulant pour sa réinstallation renouveler ses marchandises, Vor. Hebert informe les marchands et le public en général, que jusqu'à cette époque ses articles subiront une réduction réelle de 20 p. 0/0. Librairie, papier peint, registres, fournitures de bureaux, livres élémentaires français et anglais, livres de Piété, cartes à jouer, &c. &c. 13juin

Vor HEBERT.
Changement de domicile momentané
Pour cause de réparations à l'Hotel d'Orleans.

PENDANT la durée des travaux le magasin de librairie, papier peint, papeterie, articles de bureaux, &c., &c. de Vor HEBERT est provisoirement transféré rue de Chartres No 114, entre St-Louis et Conti. 13jn

DELCROIX,
MAGASIN DE PAPIER PEINT,
Rue de Chartres, No 106,
Entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par le navire Carrack, un grand assortiment de papiers peints, de toutes qualités et des dessins les plus nouveaux, qu'il vendra aux prix les plus réduits. Il invite MM. les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ses marchandises;—elles seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier. DELCROIX. 26 juin 106 rue de Chartres

Compagnie de la Poudre du Hazard.
C. T. BUDDECKE et Co.
agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques, ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis desquels on ne sera pas satisfait seront repris, et les frais et dépenses seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi barils et quarts, ainsi qu'en caisses en fer blanc très convenables pour commerce. N'importe quelle quantité sera délivrée aux personnes qui le désireront au bout de la levée, ou autre endroit, sur un ordre de … C T BUDDECKE & Co. 23 mai—3m 100, rue Tchoupitoulas

HOTEL DE PROCTORVILLE.
A l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique.

Le public est respectueusement informé que le soussigné a ouvert un HOTEL au Lac à l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique, et qu'il est prêt à recevoir les visiteurs, qui trouveront constamment une table bien servie, … Vins et liqueurs des meilleures qualités ainsi que des appartemens pour les familles. Le tout à des prix modérés. 9 juin—3m B. MESTRE

AVIS—Les propriétaires et agents des non-résidents ayant des propriétés dans les limites du 4me District représentatif, compris entre les rues Canal et St Louis, le fleuve et les limites incorporées de la 1re Municipalité, sont requis de passer à mon bureau à 5 heures P. M., afin de s'assurer du montant de l'assessement de leurs propriétés, pour l'année 1851, et corriger les erreurs qui peuvent s'y trouver. Bureau, 197, rue Conti, entre Remparts et Bassin. 14jn V. DEJOUX, Assesseur.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement:

10 balles jaconats français;
? caisses do anglais,
6 do do batiste uni;
3 … do à carreaux,
3 do guinghams à carreaux,
… do toile de l'Inde,
4 do foulards soie Chine e (Ispahan,)
2 do satin velouté soie couleur;
2 do grenadine soie unie,
4 do mousseline Suisse brochée;
2 do organdi brodé couleur,
1 do mousseline Suisse unie;
3 do do jacquard à ramages
3 do rideaux tulle application;
1 do robes mousseline brodées riches;
10 malles madras des Indes (véritables,)
2 caisses do français;
2 do mouchoirs pullacat 36 pouces;
1 do mouchoirs batiste brodés riches;
2 do mouchoirs linon batiste à raies;
1 do voilettes, manches et cols brodés,
2 balles cotonnade française;
4 do coutil fantaisie
6 caisses mérinos noir extra fin,
1 do cravattes Grenadine et foulards soie;
1 do do batiste imprimée;
2 do rubans taffetas noir Nos assortis;
4 do parapluies, parasols et ombrelles;
1 do tulle assorti et crêpe lisse;
3 do chapeaux soie pour hommes;
2 do do feutre larges bords;
1 do velours coton noir 22 pouces
6 do capsules par 100 et 200;
6 do cartes françaises et espagnoles;
6 do veaux ciré;
4 do parfumeries "Monpelas;"
1 do articles porcelaine fantaisie.

A vendre par J. LEVOIS, 15 juin 47, rue de Chartres, au premier.

ACADEMIE DOLBEAR,
ECRITURE ET TENUE DES LIVRES.
No 56, rue du Canal, établie en 1836.

Des leçons en famille à des conditions libérales—heures des leçons à la convenance des élèves. Des classes réservées aux enfans. Les écritures de correspondance sont particulièrement soignées. Dans quelques leçons faciles les dames et messieurs acquièrent une écriture élégante et rapide.

Les appartements sont élégants et ouverts toute l'année.—Des PLUMES EN OR, à vendre par RUFUS DOLBEAR, 12juil—1m 56, rue du Canal.

LA société formée entre le soussigné et Pierre Mercere et Jean Carite, par acte au rapport de A. Doriocourt, notaire, en date du 19 juin 1849, est expirée et les dits Mercere et Carite sont seuls chargés de payer les dettes de la dite société s'il y en a. Nouvelle-Orléans, ce 11 juillet 1851. 12 juil—3 JEAN FISSE.

EN débarquement du navire Alexandre, de Bordeaux: 44 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX, 2 juil 13, rue Toulouse

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—240 caisses en débarquement des navires Magnolia, Glance et Parthenia, à vendre par G W DUNBAR, 6 juil 5, rue des Magasins

CHAPEAUX d'été supérieurs, pour habitations, à vendre par FROST & CO., 16 juin 10, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge, bon ordinaire, 8 barriques dito blanc Preignac, 20 demi dito dito, à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse. 7 juillet

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS. En débarquement du navire Shenandoah, et en magasin, un assortiment général de chapeaux, casquettes, bottes, souliers, brodequins, à vendre aux plus bas prix, par FROST & CO, 16 juin 10, rue des Magasins

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux, arrivé le 22, et à vendre par le soussigné, 300 demi boites truffes pures, du Périgord, nouvelle récolte; 200 demi boites cèpes à l'huile; 200 demi boites champignons; 100 grandes do da; 60 demi boites lamproies fraîches, de la dernière pêche; 200 livres saucissons des Pyrénées; 300 do saucissons d'Arles. En magasin—30 doux. fromage tête de maure, 80 meules gruyère; 25 barriques vin vieux 1841, Chateau Latour. JEAN FISSE, 1juil enc. St Pierre et Royale

Coffres-Forts à l'épreuve du Feu.

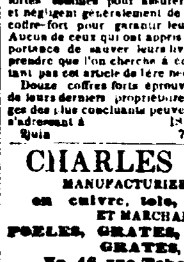

Le soussigné a en main un grand assortiment de coffres-forts améliorés et patentés de Rich & Co., petits, moyens, grands et extra-grands avec et sans serrures, de Yale, patente à l'épreuve de la poudre. Jamais aucun objet de valeur n'a été perdu ou matériellement injurié dans ces coffres-forts pendant qu'ils étaient exposés au feu. Les personnes engagées dans les affaires paient annuellement de fortes sommes pour assurer leur marchandises, et négligent généralement de se munir d'un bon coffre-fort pour garantir leurs livres et papiers. Aucun de ceux qui ont appris par expérience l'importance de sauver leurs livres ne peuvent comprendre que l'on cherche à économiser en n'achetant pas cet article de 1ère nécessité. Douze coffres forts éprouvés avec les certificats de leurs derniers propriétaires et autres témoignages des plus concluants peuvent être examinés, en s'adressant à ISAAC BRIDGE, 9juin 76 rue des Magasins

CHARLES BYRNE,
MANUFACTURIER D'OBJETS en cuivre, tole, et ferblanc,
ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.
No. 46, rue Tchoupitoulas.
A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, ETC. …

… A vendre par W F … 28, Vieille Levée

P. CHARLES CUVILLIER, AVOCAT ET NOTAIRE, Bureau No. 2, Exchange Place, COTE OUEST, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE

J. MAGNE, avocat, A transporté son bureau No 14, Passage de la Bourse, entre les rues de la Douane et du Canal.

ROBERT J. KER, avocat et notaire public, Et Commissionnaire pour l'Etat du Mississippi. No 14, Exchange Place, vis à vis la poste.

W. B. KOONTZ, avocat. No 14, Exchange Place.

SAMUEL BOYER DAVIS, SUCCESSEUR DE HORATIO DAVIS, NOTAIRE PUBLIC, No. 11, RUE CONTI.

D. MORRIO Jr., MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFE de la Havane, 6 avril Rue Gravier, No. 54.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY. PAUL JUGE Fils & Co. Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c, Et Marchands Commissionnaires, 21fév 27, rue St Louis

DUNBAR & BUCHANAN, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, ET EPICIERS EN GROS, …, rue Gravier, Nouvelle Orleans.

J. N. RICULFI & CO., MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS De Cigares de la Havane, Café et Sucre No 17, RUE COMMUNE.

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO. RUE ST-CHARLES, No. 22. 6sept—1an.

G. W. DUNBAR, MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET SOULIERS, 5, Rue des Magasins. K. DUNBAR. 5août E. BUCHANAN

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif Juno Cordial du Dr. LARRETTE est spécialement un restaurant dans les cas de débilité, nervosité, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances hystériques et pour les personnes d'une faible constitution. Il est d'un goût agréable et d'une valeur inappréciable pour les personnes sans enfans.

ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS. Une contrefaçon du célèbre élixir de Juno est depuis quelque temps en vente avec le nom de Levi Judson sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est employé dans le magasin de Lucius B. Comstock qui l'on croit être l'instigateur et le vendeur de la dite contrefaçon de Juno Cordial. Rappelez-vous que la contrefaçon porte le nom de Levi Judson sur l'enveloppe et que la véritable est celle de JUDSON & Co, No 2, John street, New York, Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844. A vendre à la Nouvelle Orléans par J. WRIGHT & Co, 151 rue Chartres; à la Mobile par le Dr. J. TUCKER et au Natchez par MITCHEL. 10 mo—6m

Bureau de la Compagnie des Remorqueurs Good Intent. Nlle-Orléans, 3 juillet 1851. DES propositions cachetées, pour fournir à la compagnie des Remorqueurs Good Intent, vingt un mille cordes de bon bois …, seront reçues à ce bureau jusqu'au 14 du courant, à 10 heures du matin. On se réserve le privilège de rejeter ou d'accepter toutes propositions. Le bois devra être délivré durant 12 mois qui suivront le 1er d'août prochain. 4j—6t WM WHANN, directeur.

EN vertu d'une résolution du Conseil de la 1ere Municipalité, les contribuables du 6me district représentatif sont par le présent notifiés qu'une déduction de deux et demi pour cent sera faite sur leurs taxes de cette année, s'ils les paient d'ici au 1er août prochain. CHS CLAIBORNE, Collecteur, 9juil—1m sur propriétés foncières et esclaves

TOILES D'IRLANDE. P. & E. REILLY & CO., Encoignure Royale et Canal. VIENNENT de recevoir un envoi de leurs toiles sans apprêt, dont la qualité supérieure est bien connue. En conséquence des réparations et agrandissements qu'ils ont à faire à leur magasin dans le courant de juillet, ils ont décidé de vendre cet article aux conditions déjà établies pour leurs autres marchandises depuis le 1er Juin, C'EST A DIRE A 20 POUR CENT DE REDUCTION AU DETAIL. Toiles 4/4 garanties, … la pièce. Toiles à draps 10/4 depuis 75 cts; Double damassé …; Nappes et serviettes …; Brande fil et …; Rideaux brodés en mousseline et dentelle; Toiles et batistes …; Bandes brodées en jaconat et mousseline. Jaconats français … bon teint 10 et … 25 à 75 cts, des … raies à 2? cts; des Indes noirs, Jaconat … &c. 9ja

Maison française,
104, RUE DU CANAL,
… encoignure Bourbon.

UNE expédition … envoyée de Paris, vient d'être reçue … soussigné, il informe respectueusement les dames qui l'honorent de leur flatteuse préférence et le public en général, qu'il désire écouler aux conditions les plus douces, tout ce qui compose son … assortiment qui, bien que reçu très tard, est … de bon goût et de fraîcheur.

Il se compose de barèges imprimés fort jolis à 30 c. la yarde, un très beau choix de robes foulard fond blanc enluminées, robes à volants montées à $10, tout ce qu'il y a de riche et de charmant à … Aussi, des corsets sans coutures extra beaux, robes gaze Balaré, article absolument nouveau, des barèges à bandes de soie, et tout soie, très riches d'impression des crêpes de Paris, mousselines unies et imprimées, et grand nombre d'autres articles parfaitement convenables pour la saison. On trouvera également un grand choix de mantelets, mousseline blanche brodée, aussi en dentelles noires—ce qui, réuni aux marchandises précédemment reçues forme le plus complet assortiment de nouveautés qu'il y ait en ville. Le soussigné réitère humblement à sa nombreuse clientelle l'invitation d'honorer son établissement d'une visite, afin de s'assurer par elle-même, de la beauté et du bas prix de ses marchandises.

Les F.·. F.·. M.·. trouveront des ornements magnifiques dans tous les grades. 3ju R D FANIS

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufacturiers. Savoir:

125 Charrues de Hall en fer battu, sans coutre, No 1, $5 50
103 " " avec " 1 7 00
67 " " " 2 9 50
28 " " " 3 12 00
8 " " Flukes " No 1 12 00
… " " " No 2 15 00
10 " " Sub soil No 1 7 00
75 " Ballenger en fer battu sans coutre, No 1 5 50
150 " " avec coutre, No 1 7 00
98 " " avec coutre, No 2 9 00
52 " " avec coutre, No 3 11 00
15 " Flukes " No 1 12 00
11 " " " No 2 15 00
10 " Ballenger (Yankee extended Bar, No 1 3 25
98 " " Extended bar Nos 4 7
81 " " Extended bar No 2 4 75

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et Irlandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pentures à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écossais, Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boites; Huile à lampes et de lin, Esprit de Térébenthine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités. HOGAN & TUREAUD. 7jan Encoignure Douane et Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné: 90 barriques vin rouge Montferrand, bon; 60 barriques vin rouge do pour famille; 54 barils vin blanc Haut Sauterne; 500 paniers anisette fine; 200 cais. marasquin, 500 do do surfin; 75 " eau verte; 800 do de superfine; 80 " dantzick; 150 caisses curaçao; 75 paniers guignolet; 195 do liqueurs assorties fines; 75 do do do surfines; 150 do do do superfines; 40 do fruits à l'eau de vie; 150 do absinthe de diverses marques, 150 do vin de différentes qualités; Cognac ordinaire et de marques supérieures, Genièvre, Madère, whiskey supérieur, … &c. &c. F ROUMIEU, rue St Louis, entre Chartres et Levée

ABR. Z. CAVALIER L. F. MAXENT
Cavelier & Maxent
Rue Royale, No 169,
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaire que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux. 80 barriques vin rouge C C Quevries?, pour l'an …; 8 do do La Mission, 1841; 4 do do do 1842; 100 caisses do Haut Talence, 1841; 100 do do 1841. A vendre par CAVELIER & MAXENT, 6mars 169, rue Royale

EN déchargement du navire Carus?, venant du Havre. 50 caisses absinthe, marque C F Berger, 40 do do do E Pernod, 40 do do do Yersin & Lecoultre, 10 do kirsch do …, 20 meules fromage véritable Gruyère, 50 boites fromage de Gérardmer de 5 @ 6 livres chaque, en double emballage, et fromage …, à vendre par J N CURIEN, 30 juin rue du Maine?, No 32?

FAYENCE anglaise—15 paniers (crates) assortis … concaves et à soupe de 8 et de 9 pouces couleurs variées, commandées expressément pour le marché mexicain, et ayant droit au drawback. A vendre par J-N CURIEN, 30 juin rue Dumaine

200 PANIERS … —